



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Insuffisance des moyens alloués à la visite médicale

Question écrite n° 41971

Texte de la question

M. Gérard Menuel attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les moyens insuffisants alloués à la visite à domicile. Le rôle de SOS Médecins du territoire n'est plus à démontrer. Présent 24 heures sur 24 et chaque jour de l'année, SOS Médecins apporte au quotidien une réponse adaptée aux besoins de l'ensemble de la population et complète l'offre des médecins généralistes. En effet, majoritairement ces derniers interviennent en cabinet et n'assurent plus les besoins de soins à domicile. Le rôle, la présence permanente de SOS Médecins permettent d'éviter un sur-engorgement des urgences hospitalières et répondent parfaitement aux besoins des personnes à leur domicile et en particulier auprès de celles qui sont en perte d'autonomie. En participant activement au maintien à domicile, SOS Médecins évite de très nombreux passages aux urgences et permet ainsi une économie substantielle à la sécurité sociale. Cette offre médicale n'est pas appréciée, loin sans faut, à sa juste valeur et mérite d'être mieux considérée. C'est pourquoi il souhaite connaître quelles mesures M. le ministre entend prendre afin de redonner à la visite, sa juste place dans le parcours de soins des patients dans lequel SOS Médecins a un rôle irremplaçable.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41971

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 octobre 2021](#), page 7639

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)